



DECLARATION EFFECTIF MOYEN ANNUEL

ANNEES	EFFECTIF
2021	7
2022	9
2023	10

L'encadrement du personnel est important pour améliorer et consolider la relation entre les employés et l'entreprise. Les objectifs sont les suivants :

- Améliorer et consolider la relation entre les employés et l'entreprise.
- Prendre en considération et résoudre les demandes ou les problèmes rencontrés par les collaborateurs.
- Offrir de la sécurité et un sentiment d'affiliation à l'entreprise.
- Anticiper les risques, les tendances et les opportunités.
- Prendre des décisions stratégiques ou tactiques.
- Organiser les ressources, les projets, les priorités, les normes.
- Animer les ressources humaines : recruter, former, coacher, évaluer, recadrer, et collaborer.

Rédacteur : M.BRIE Antoine
Janvier 2024